



Programme de renforcement de la sécurité civile en Brabant wallon



Gouverneur du Brabant wallon

Table des matières

Introduction : Faire face !	1
1. Contexte : organisation de la gestion de crise en Belgique.	3
2. Se préparer ensemble	6
2.1. Informer, consulter et s'adapter : Campagnes d'information et d'interaction avec la population et les acteurs du Brabant wallon	6
2.2. Formations des partenaires et des opérateurs publics	6
2.3. Création d'un réseau d'experts - observateurs citoyens.....	6
2.4. Création d'une réserve provinciale de sécurité civile.....	7
2.5. Renforcement des partenariats associatifs et privés	8
3. Se préparer à l'incertain.....	9
3.1. Renforcer la préparation	9
3.2. Résister face aux interventions malveillantes	9
3.3. Planifier les actions massives de protection de la population	10
3.4. Création de plateformes de solidarité.....	11
4. Gouvernance et communication.....	11

Introduction : Faire face !

L'idée de ce programme de renforcement de la sécurité civile¹ part d'un double constat. Celui du manque de moyens - notamment humains -pour **faire face aux crises d'ampleur**² et celui de notre impréparation collective - et souvent individuelle - face aux risques émergents.

Les crises liées aux changements climatiques, aux épidémies comme celles du fait de la mégalomanie autoritaire de certains États, conduisent pourtant à devoir agir à tous niveaux pour sauver un maximum de personnes des drames et catastrophes que l'on n'aura pas pu éviter.

Nous ne pouvons plus rester attentistes face à la multiplication des crises : **l'extraordinaire se normalise dans les faits mais pas encore dans notre culture.**

Heureusement, nous ne partons pas de rien. Les services de secours et d'intervention sont efficaces au quotidien et se coordonnent de mieux en mieux. De nombreux plans d'urgences existent et sont testés régulièrement et malheureusement parfois appliqués.

Pourtant, ce sont les faits qui commandent et ils nous imposent de renforcer vigoureusement l'éducation et la connaissance face aux risques comme de développer une culture de la sécurité bien plus globale.

Ce programme concerne donc prioritairement **la préparation** des services et équipes spécialisées dans la gestion et l'intervention face aux situations d'urgence **et celle des citoyens.**

¹ La sécurité civile est entendue ici comme l'ensemble des moyens mis en œuvre pour protéger les habitants du Brabant wallon face aux risques de toutes natures.

² Ce programme ne concerne donc pas les interventions quotidiennes des services de secours, mais bien les situations d'exception, où les acteurs de la sécurité interviennent dans le cadre d'une coordination multidisciplinaire.

Le rôle du citoyen (ou du public) ne doit plus être compris comme celui d'un acteur passif, voire d'un élément du problème dont on se méfie, mais bien comme un élément de la solution. C'est en ce sens que plusieurs projets de ce programme sont innovants bien que des expériences du même ordre sont menées dans plusieurs régions. Nous n'avons pas hésité à nous en inspirer et remercions aussi celles et ceux qui partagent cette préoccupation de **l'implication citoyenne dans la gestion des situations d'urgence**. Chacune des actions de ce programme est d'ailleurs espérée comme parfaitement transposable sur un autre territoire.

Ce programme ne doit donc pas être perçu comme la solution ou la garantie face à l'évolution des risques mais bien comme une tentative de contribution à la riposte face aux risques.

Enfin, ce programme s'inscrit entièrement dans les dispositifs légaux et réglementaires existants. Il n'entend en aucun cas se substituer aux procédures officielles ou proposer des alternatives aux services de secours et d'intervention en charge de notre sécurité. Au contraire, ce programme vise uniquement à **renforcer ce qui fonctionne et à soutenir les femmes et les hommes, les professionnels et les volontaires qui assurent notre sécurité**.

Sachant que **l'humilité** face aux risques indique que **nous ne serons jamais assez préparés**. L'essentiel à nos yeux étant d'en être conscients et de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration de nos processus comme de nos attitudes.

Merci à tous nos partenaires et à toute mon équipe de me soutenir dans cette vision.

Gilles Mahieu

1. Contexte : organisation de la gestion de crise en Belgique.

A titre préliminaire, il convient de rappeler comment nous nous organisons pour faire face aux catastrophes (aux situations d'urgence dans notre jargon).

La préparation et la gestion de situations d'urgence sont organisées à trois niveaux :

- **Communal** - pour ce qui se passe sur son territoire ;
- **Provincial** - pour ce qui touche plusieurs communes ou qui nécessite des moyens qui dépassent ceux de la commune ou pour des matières spécifiques (Seveso, autoroutes...) ;
- **Fédéral (ou national)** - pour ce qui touche plusieurs provinces ou qui nécessite des moyens qui dépassent ceux d'une province, pour des matières spécifiques (nucléaire par exemple).

Chaque niveau se prépare et rédige des **plans d'urgence** (généraux et particuliers) au sein d'une cellule de sécurité (ou du Centre de Crise National, pour le niveau fédéral) qui regroupe l'autorité et les services de secours et d'intervention.

Le rôle de la **cellule de sécurité** est notamment d'évaluer les risques, de rédiger et tester le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) et des plans particuliers (PPUI). Le plan général contient tous les principes, dispositifs et mesures applicables pour la gestion au niveau provincial de toute situation d'urgence. Les plans particuliers sont établis pour des risques, sites ou événements particuliers dont la gestion implique des dispositifs qui le sont aussi (notamment en ce qui concerne les schémas d'alerte, les mesures à prendre..., par exemple pour une entreprise Seveso).

La préparation et l'organisation des secours face à une catastrophe repose sur le travail et la coordination de **5 disciplines** :

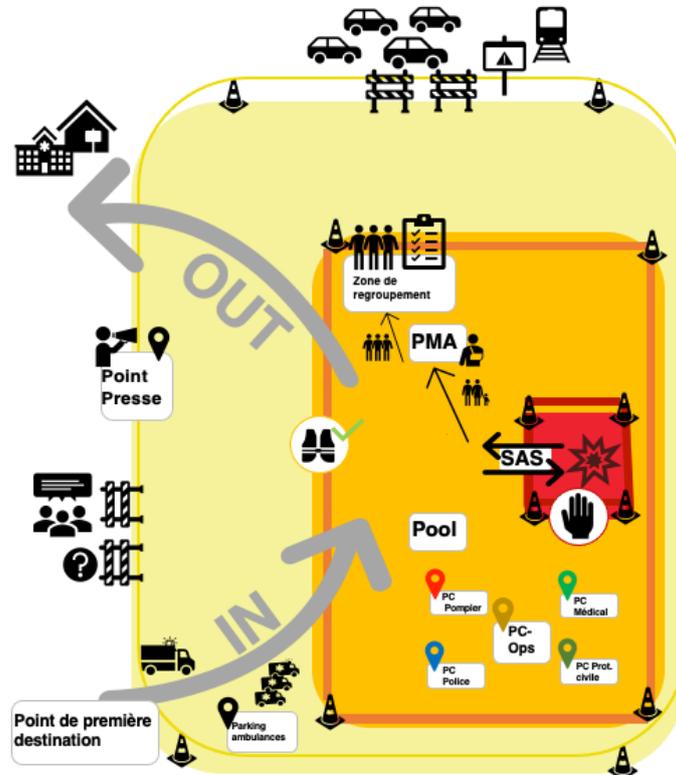
- **Discipline 1** : les opérations de secours (sauvetages, extinction des incendies, protection des sites, etc.) ;
- **Discipline 2** : les secours médicaux, sanitaires et psychosociaux ;
- **Discipline 3** : les missions de police (tenue des périmètres, police des lieux, enquêtes, maintien de l'ordre...) ;
- **Discipline 4** : l'appui logistique par la protection civile, par la Défense mais aussi par les services publics ou privés requis, le secteur associatif, le recours à des experts professionnels ou bénévoles, etc.;
- **Discipline 5** : l'alerte et l'information à la population.

La coordination autour d'une situation d'urgence peut être uniquement opérationnelle. Dans ce cas, ce sera un Directeur du **poste de commandement opérationnel** (Dir-PC-Ops) qui assurera la répartition des tâches entre les disciplines.

Dans les cas où la coordination doit aussi être stratégique, par exemple si d'importantes mesures de police doivent être prises ou des actions d'accueil, un **comité de coordination** se met en place et on passe en phase de gestion (communale avec le Bourgmestre comme autorité, provinciale avec le Gouverneur ou fédérale avec le Ministre de l'Intérieur).

Cette structure avec les 5 disciplines se retrouve sur le terrain dans un Poste de commandement opérationnel (PC-Ops) et, à distance, dans un Comité de coordination (communale, provinciale ou fédérale selon le niveau de la crise) pour les aspects stratégiques.

Pour de nombreuses catastrophes, une des premières tâches sera de réaliser un zonage³ et de déterminer les voies d'accès et la localisation des principaux postes.



zonage

Au sein du Comité de coordination, l'autorité (le bourgmestre ou le gouverneur) va travailler en lien étroit avec la coordination opérationnelle assurée sur le terrain par le DIR-PC-Ops et, avec l'assistance des responsables des disciplines, va notamment :

- Se faire une image de la situation la plus proche possible de la réalité ;
- Rechercher les moyens sollicités par les services d'intervention ;
- Décider des mesures de protection à prendre pour la population et communiquer ;
- Le cas échéant, prendre des mesures de police exceptionnelles, requérir l'armée ou réquisitionner des moyens spéciaux ;
- S'assurer du suivi des victimes et des impliqués ;
- Organiser le retour à la normale.



³ La couleur des zones indique des restrictions d'accès différenciées.

Au cours de ces différentes étapes, on veillera à mettre en œuvre une **stratégie de communication** vis-à-vis de la population via des moyens et canaux divers : communiqués de presse, points presse, centre d'appel téléphonique, usage des réseaux sociaux, utilisation de BE-alert ou SMS - alert, etc.

Pour la préparation (les plans et les exercices), comme pour la gestion de crise cette approche multidisciplinaire est appuyée par des fonctionnaires – coordinateurs en planification d'urgence (les PLANUS dans notre jargon). Un **PLANU** (ou une équipe) dans chaque commune et une équipe de PLANUS auprès du gouverneur.

A ce stade, le travail des cellules multidisciplinaires, des disciplines et des PLANUS en Brabant wallon ont permis la rédaction des plans suivants :

Type de plan	Remarques	Obligatoire ?
Plan général d'urgence et d'intervention provincial (PGUIP)	Testé 2022	Oui
27 Plans généraux d'urgence et d'intervention communaux (PGUIC)	Suivi continu	Oui
Plan particulier d'urgence et d'intervention provincial (PUIP) Inondations	Finalisé 2022	Non
PPUIP 5NPlus (Seveso) – Villers-la-Ville	Testé 2022	Oui
PPUIP UCB (Seveso) – Braine-l'Alleud	Testé 2022	Oui
PPUIP risques MGM micro-organismes génétiquement modifiés GSK Wavre et Rixensart	En cours extension pour autres risques	Oui
Procédure fédérale spécifique - IRE Fleurus (hors BW) - nucléaire	Testé 2022	Oui
PPUIP Événements de grande ampleur	Rédaction en cours	Non
PPUIP Pannes électriques de grande ampleur	Modifications en cours (+ gaz)	Oui
PPUIP Épidémie, pandémie, endémie	Finalisé en 2020 (covid19)	Oui
PPUIP Terrorisme	Testé 2017 – adapté ensuite	Oui
Fiches réflexes - Prisons (Ittre et Nivelles)		Non
PPUI communal Walibi	En cours	Non
PPUI Actions massives (voir chapitre 3.3)	Nouveau dans cadre <i>BW response</i>	Non

Ces plans sont régulièrement testés (et adaptés ensuite) à tous niveaux et selon différentes formules.

Il existe 4 grandes catégories d'exercices :

- Les exercices d'alerte (**ALEX**) ;
- Les exercices de table (*Table top exercise* ou **TTX**) - exercices de simulation en salle ;
- Les exercices de commandement (*Command post exercise* ou **CPX**) caractérisés par la simulation des différentes disciplines, mettant en œuvre le PC-Ops, le comité de coordination et les moyens de transmission. Aucune action n'est réellement menée sur le terrain ;
- Les exercices de terrain (*Field training exercise* ou **FTX**) qui sont des exercices complets, se déroulant sur le terrain et dans lequel tout ou partie des différents services intervenants vont réellement être impliqués.

Tous ces exercices comme les situations réelles font l'objet de débriefings (de retours d'expérience) qui doivent permettre d'améliorer la prévention, la préparation et les processus de planification.

2. Se préparer ensemble

2.1. Informer, consulter et s'adapter : campagnes d'information et d'interaction avec la population et les acteurs du Brabant wallon

Nous devons faire en sorte qu'un maximum de citoyens soit conscient de la portée d'un message d'alerte, de sa crédibilité en fonction de la source et surtout des conduites adaptées à avoir face aux risques.

Il s'agit de mieux informer la population sur les risques et sur les modes de réaction des services de secours et des autorités. Mais également de cerner les préoccupations de la population en matière de risque et de crise.

On cherchera aussi à susciter des engagements citoyens et transformer le souhait de soutien et de participation de la population en actions utiles et coordonnées.

Concrètement, il s'agit essentiellement d'organiser un cycle de rencontres citoyennes dans les 27 communes du Brabant wallon de manière à ce que chaque habitant puisse discuter sécurité directement avec le Gouverneur, ses services et les services de secours.

Il y aura un exposé sur la gestion de crise, sur l'organisation des services de secours et d'intervention, sur les risques existants dans la commune et sur le présent programme. Ensuite un débat avec la salle sera organisé et les questions auxquelles nous ne pourrons répondre immédiatement feront l'objet d'un suivi. Il s'agira aussi de recueillir de l'information sur la perception des risques par les habitants eux-mêmes. Des conseils préventifs seront bien entendu disponibles.

Des réunions similaires seront organisées pour des entreprises ou des associations du Brabant wallon.

2.2. Formations des partenaires et des opérateurs publics

Le manque de connaissances est un des facteurs principaux des défaillances dans la gestion de crise. A l'inverse, le partage d'une culture du risque, de la prévention et de la gestion de crise (refuser le déni) contribue à améliorer les réponses dans les situations de crise.

Le projet consiste à organiser différents cycles de formation, à destination de plusieurs publics (bourgmestres, élus, dirigeants publics et privés, partenaires, associatifs...), afin de conscientiser aux risques et de connaître les processus de gestion de crise.

Il s'agit alors de mieux former les bourgmestres (et les échevins susceptibles de devoir les remplacer), les hauts-fonctionnaires, les dirigeants d'entreprises publiques ou parapubliques (intercommunales, organismes d'intérêt public, etc.) et les responsables associatifs.

Concrètement, de nouveaux cycles de formations seront conçus pour ces publics visant aussi à les armer pour gérer des situations complexes au sein de leur collectivité ou de leur association. Bien entendu, la communication de crise sera aussi abordée.

2.3. Création d'un réseau d'experts - observateurs citoyens

Lors de toutes les situations de crise, les autorités sont souvent confrontées à la fois à un flux d'informations (parfois redondant ou contradictoire) et au manque d'une vision concrète de la situation sur le terrain. Trop souvent aussi, des images d'incidents d'ampleur circulent sur les réseaux

sociaux sans que les autorités ne puissent les localiser immédiatement et parfois, sans qu'elles en aient connaissance.

Les premiers intervenants des services de secours remontent de l'information, et des moyens techniques comme l'usage de caméras ou de drones peuvent aider, mais il serait utile aussi d'avoir les témoignages en direct de citoyens observateurs.

Enfin, des observateurs citoyens seront aussi des vecteurs de terrain pour faire passer des messages préventifs auprès du reste de la population, comme ils pourraient être de bons conseils pour améliorer et adapter des infrastructures préventives.

Le projet vise à créer un réseau d'habitants volontaires, observateurs de crues, d'inondations et de toutes formes d'incident d'importance. Le « **ROC** » comme **réseau d'observateurs citoyens**.

Ces volontaires seront formés, ils participeront à un réseau, ils auront un canal de communication directe avec le centre de crise, notamment pour transmettre des images de la situation. Par ailleurs, ils participeront à des exercices, seront mis en avant et bénéficieront le cas échéant d'informations certifiées.

2.4. Création d'une réserve provinciale de sécurité civile

On constate parfois un manque de moyens humains dans les différents corps de sécurité et d'intervention impliqués lors des catastrophes (pompiers, policiers, protection civile, militaires).

D'autre part, chaque événement d'ampleur génère spontanément l'intervention de volontaire, dont l'encadrement manque ou se construit de façon peu coordonnée. Cette situation, peut conduire à une dispersion de moyens mais aussi à des mises en danger pour les volontaires eux-mêmes.

Le projet consisterait donc à créer au niveau du territoire provincial une réserve de volontaires agréés en appui des autorités et des services de secours et d'urgence lors de catastrophes (situations d'urgence) : **la Réserve provinciale de sécurité civile**.

Il s'agira de renforcer les capacités lors de situations d'urgence pour permettre aux services d'urgence et d'intervention de se consacrer à des tâches prioritaires, complexes ou dangereuses. En particulier, les membres de la réserve encadreront les initiatives de solidarité spontanée.

Ces membres de la réserve provinciale seront des volontaires (bénévoles), couverts par une assurance prise par l'autorité, formés et agréés de manière à remplir des missions non dangereuses en utilisant au mieux les savoir-faire et savoir-être de chacun.

En outre, l'essence même du projet vise à encourager le volontariat et donc à accueillir toutes les bonnes volontés, avec les compétences et qualifications de chacun, sans exclure personne. Après leur formation (si réussie), les volontaires seront invités à signer une convention avec le gouverneur dans laquelle les droits et devoirs des parties seront précisés. Un moyen d'identification et des équipements de protection individuelle seront octroyés lors de l'agrégation du volontaire.

La participation à la réserve sera valorisée lors d'événements et par des activités de cohésion visant à renforcer la confiance au sein du groupe.

Des exercices de différents niveaux seront programmés et bien entendu dès que la réserve aura été testée, elle sera engagée lors des situations qui le nécessitent.

Si la réserve rencontre un grand succès en termes de nombre de personnes volontaires, celle-ci pourra s'organiser sur base de groupes géographiques et/ou thématiques.

2.5. Renforcement des partenariats associatifs et privés

Depuis 2016, plusieurs conventions ont été établies entre le gouverneur et des associations de citoyens, dont l'activité est susceptible de pouvoir être utile en cas de situations d'exception :

- **VISOV** (Volontaires internationaux en soutien opérationnel virtuel), appui #MSGU (médias sociaux en gestion d'urgence) – diffusion messages, remontée d'infos aux autorités, diffusion culture préventive : <https://www.visov.org/>.
- **MétéoBelgique asbl**, association de météorologues pros et amateurs activés en appui lors de phénomènes météorologiques (inondations, tempêtes...) : <https://www.meteobelgique.be/>.
- **Telecom4Live** – Fourniture et mise en œuvre de matériels IT et de télécommunication lors de situation de crise.
- **UBA** (Union royale belge des amateurs émetteurs asbl) – activation de radioamateurs agréés, par exemple, en cas de panne de réseaux de télécommunication d'urgence :
 - <https://www.uba.be/fr/accueil/nouvelles-b-ears> .
- **VUSC** (Vétérinaires Urgentistes en Secours & Catastrophe) – recours à des vétérinaires urgentistes lors de situations d'urgence impliquant des animaux :
 - https://www.fmv.uliege.be/cms/c_7746713/fr/les-veterinaires-urgentistes-securite-civile-vusc-au-secours-des-animaux-pieges-par-les-inondations .
- **Le Bouclier bleu Belgique** – protection du patrimoine menacé par une calamité ou une catastrophe : <https://blueshieldbelgium.be/fr/> .

Le projet vise donc à augmenter les partenariats avec les acteurs associatifs, les opérateurs publics, les entreprises, des experts spécialisés, pour élargir l'offre de moyens face à des situations d'urgence.

La concrétisation de partenariats supplémentaires permettra de mieux estimer les ressources disponibles et de valoriser l'engagement sociétal de partenaires privés. Ces partenaires seront intégrés dans de multiples exercices - comme le sont les partenaires actuels – y compris en situation réelle bien entendu.

3. Se préparer à l'incertain

3.1. Renforcer la préparation

Pour se préparer au pire, on doit s'exercer et chercher à s'améliorer. Cela se réalise par la connaissance mutuelle, l'expérience, la confiance mais aussi en s'entourant d'expert(e)s qui peuvent conseiller utilement en situation d'urgence.

L'objectif général de ce projet est donc double. D'une part, améliorer notre préparation par des exercices parfois innovants et, d'autre part, recourir à de nouvelles formes d'expertises lors de situations (réelles ou fictives).

Des évolutions significatives seront conduites en matière d'exercices, tant sur la forme que sur la méthode, de façon à s'assurer que tous ceux qui doivent s'exercer le fassent.

Dans certains exercices seront inclus des partenaires privés ou associatifs, des journalistes, des citoyens - comme experts, acteurs ou observateurs - dont notamment des personnes handicapées ou à besoins spécifiques.

Une nouvelle catégorie d'exercices et de séminaires, sortant du cadre des comités de coordination et des postes de commandement opérationnels sera testée pour les autorités et la D5 (communication), afin d'accélérer la prise de décision et la diffusion de messages réflexes ou d'alerte à la population.

Enfin, il sera constitué une réserve de personnalités, scientifiques ou administratives, résidant en Brabant wallon et pouvant observer et conseiller avec recul une situation d'urgence qui s'ancre dans la durée.



Exercice « gouvex » 2019

3.2. Résister face aux interventions malveillantes

Lors de crises, le cybercrime est une menace additionnelle contre nos communications et nos outils de gestion. La tentation peut exister dans des groupes d'intérêts hostiles de profiter de la situation d'urgence pour paralyser la gestion de crise par malveillance, rackets ou pure hostilité.

De même, la diffusion de fausses informations par les réseaux sociaux en temps de crise peut avoir des conséquences dramatiques.

Dans ce contexte, l'objectif de ce projet est double. *Primo*, renforcer la robustesse et la résilience des organes de gestion de crise comme des disciplines. *Secundo*, apprendre à mieux réagir et communiquer face à la diffusion de fausses informations.

Il s'agira de former et d'entraîner nos équipes et nos partenaires afin de protéger nos systèmes d'attaques malveillantes, mais aussi de s'exercer à travailler en mode dégradé.

Afin d'améliorer la communication de crise face au risque de campagnes malveillantes, nous proposerons de créer une équipe de volontaires numériques en situation d'urgence, active sur les réseaux sociaux.

D'autres aspects feront l'objet d'approches spécifiques avec les services de police.

3.3. Planifier les actions massives de protection de la population

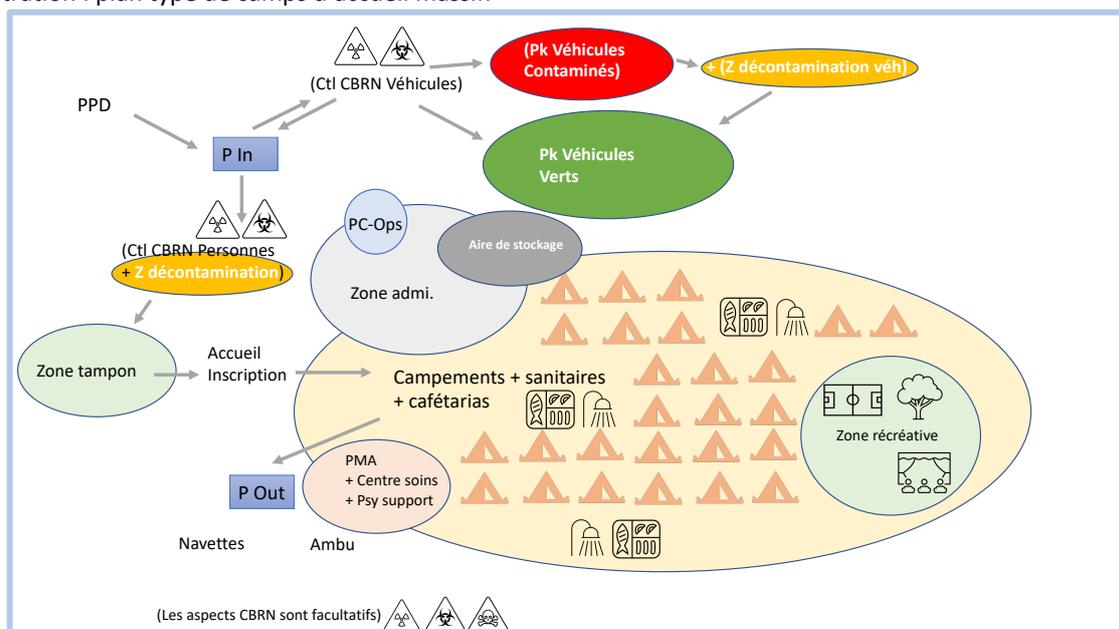
Réfléchir à nos actions à une très grande échelle doit nous permettre d'améliorer notre préparation à plus petite échelle aussi.

Ce plan vise donc à décrire et évaluer les moyens de mettre à l'abri, d'accueillir, d'héberger ou d'évacuer un très grand nombre de personnes. Une première version de ce plan vient d'être adoptée.

Des situations exceptionnelles en Belgique ou à l'étranger pourraient aussi nous conduire à devoir prendre des mesures d'une ampleur inégalée.

Ce plan vise à préparer les services du Brabant wallon à faire face à toute situation qui nécessiterait de devoir **évacuer** ou **mettre à l'abri**, de manière massive, tout ou partie de sa population, qui serait exposée à un péril grave et imminent. Il envisage les moyens d'**accueillir** des populations très importantes, évacuée ou fuyant un péril grave.

Illustration : plan type de camps d'accueil massif.



3.4. Création de plateformes de solidarité

Il s'agit de finaliser deux outils en ligne.

Primo, une plateforme de moyens techniques appartenant aux communes et aux opérateurs publics (véhicules, bulldozers, pelleteuses, grues, cabines WC, matériels et réserves...), mobilisables par le centre de crise. Avec l'idée que les collectivités les moins impactées puissent le cas échéant soutenir l'effort de celles qui le sont plus.

Secundo, une plateforme pour appuyer la solidarité citoyenne. Celle-ci pourrait fonctionner en temps normal au profit des communes et des associations actives en Brabant wallon. Elle serait spécialement activée lors de situations d'urgence où elle aurait une pertinence, à l'image de la plateforme BW Solidaire, lancée lors du Covid-19.

Ce projet vise à améliorer la mutualisation de moyens techniques et logistiques, ainsi qu'à disposer d'un outil mobilisable pour intégrer les solidarités spontanées et les demandes d'aide des particuliers.

4. Gouvernance et communication

Ce programme n'est pas une opération de communication. Mais sans communication, aucun des projets évoqués ne pourrait atteindre ses objectifs.

Au-delà de la communication, c'est la logique même d'un programme qui souhaite autant inclure le citoyen dans l'action et la réflexion que de se doter **d'outils de transparence et de gouvernance**.

Si l'ambition de ce projet vise à nous préparer ensemble, habitants, usagers, professionnels et autorités, il s'agit d'être cohérents et de penser aussi à **un pilotage qui rassemble**.

Cette cohérence, on la souhaite y compris à travers son logo de labélisation « *BW response* », qui symbolise ici l'enlacement de bras, unis dans l'effort, reprenant les couleurs internationales de la sécurité civile.



Le terme anglo-saxon « *response* » signifie plutôt « riposte face à la crise » que « réponse ». Le concept est plus dynamique et couramment employé en gestion de crise par ailleurs.

Un **plan de communication** sera mis en œuvre. Celui-ci passera par la diffusion de moyens audiovisuels (podcasts, vidéos), de documentaires, d'infographies via les médias, les médias sociaux et par les moyens des partenaires. Les sites web seront adaptés ainsi que l'usage des médias sociaux.

Pour ce concerne la gouvernance, il faudrait distinguer ce qui relève d'une part du suivi stratégique ou de l'encadrement éthique, et d'autre part, des finalités de monitoring ou d'évaluation.

Un Comité d'accompagnement validera les évaluations, conseillera et proposera d'adapter le programme. La mixité de sa composition (à la fois académique, associative, professionnelle et citoyenne) devrait idéalement transformer ce programme en une **dynamique collective**.

Cela étant, nous avons la chance en Brabant wallon d'avoir un organe supra-communal qui peut ici aussi apporter une vraie valeur ajoutée. C'est donc devant le **Conseil 27+1** (Conseil qui réunit les 27 bourgmestres, le Collège provincial et le gouverneur) que seront proposés et mis en œuvre les différents projets du programme.

Le **contrôle budgétaire et financier** du programme (comme des autres missions du gouverneur et de ses services) est réalisé par le SPW (matières régionales) ou par le SPF IBZ (matières fédérales). Toutefois, la transparence sur les dépenses liées aux projets sera assurée par la publication régulière du monitoring.

Tous les aspects opérationnels seront par ailleurs validés en Cellule de sécurité qui est l'organe légal pour ces aspects.

Bien entendu, les rencontres citoyennes prévues dans ce programme seront aussi l'occasion de faire le point sur l'avancement du programme.

D'autres projets viendront certainement enrichir ce programme. Cela dépendra à la fois de l'actualité, des priorités qui s'imposeront et surtout des moyens disponibles.

C'est aussi dans la force du réseau que se tissera la résilience indispensable pour envisager l'avenir sereinement.